

Il était une fois... ARROU.

Neuvième partie

(Texte probablement écrit par Monsieur l'Abbé Eugène WAGNER, vers 1890)

21) **B**ois-Ruffin, petit hameau à 8 kilomètres du bourg. Il portait le nom de Boseus-Ruffiné en 1128, celui de Boseus Ruphiné en 1223, celui de Bois-Rouffin en 1273, enfin celui de Bois-Ruffin en 1590. Il ouvre aujourd'hui à l'archéologue des ruines fort intéressantes ; ces restes de vieux château fort au milieu d'un pays passablement plat, peu habité, monotone et éloigné de centres de populations quelque peu importants, surprennent le voyageur, qui, grâce aux bois, aux haies et au nombreux arbres fruitiers épars ne les aperçoit guère que quand il n'est plus qu'à quelques pas. Cependant, si on les aborde du côté le plus découvert que la forteresse domine plus particulièrement, le profil sévère de la vieille tour qui s'élève, émerge d'un bouquet de verdure et dresse vers le ciel sa sombre silhouette, ne manquant pas d'une certaine poésie.

Immédiatement, la pensée se reporte vers un autre âge et, au milieu du calme de ces lieux, de l'isolement de ces puissants débris d'une nature assez triste, on se demande à quelle époque et pourquoi les vieux Dunois élevèrent une forteresse dans cette solitude et aussi de quels événements ces solides murailles furent les muets témoins ? Malgré toute notre bonne volonté, ce sont là malheureusement des questions auxquelles ils nous est très difficile de répondre. Nous l'essayerons toutefois en priant le lecteur de nous excuser si cette étude lui paraît bien incomplète. Mais auparavant, pour permettre à la pensée de reconstruire cette vieille forteresse de Bois-Ruffin et ses dépendances pour en faire apprécier l'importance et la valeur, nous n'avons rien de mieux à faire que de constater l'état des ruines.

La partie capitale de ces ruines est son contre fort, connu sous le nom de Bois-Ruffin. C'est une construction cylindrique d'un diamètre extérieur de 14,60 mètres au pied et de 19 mètres d'élévation. Les murs ayant à la base 3,60 mètres d'épaisseur, le diamètre intérieur n'est plus

que de 7,40 mètres. Au dehors, cette masse importante dont la circonférence diminue à environ 8 mètres de hauteur par suite d'une légère retraite, présente un revêtement de grison en moyen appareil, de rares ouvertures, des créneaux percés de deux en deux par des meurtrières et une tête de cheminée. La plate forme qui couronnait l'édifice et les planchers ayant disparus sans laisser d'autres traces que quelques trous irréguliers dans les parois, l'intérieur fait l'effet d'un immense cylindre évidé. Ce sont surtout les restes de deux vastes cheminées qui accusent la position des planchers détruits. Quant à l'excavation qui se remarque au niveau du sol, il est difficile de dire si c'est l'accès d'un souterrain ou bien l'orifice d'un puits, à moins de se livrer à des fouilles que nous n'avons pas la possibilité d'entreprendre. Toutefois, il est peu probable qu'il s'agisse d'un puits car, à quelques mètres de la tour, près d'un corps de logis dont nous parlerons plus tard, il en existe encore un à moitié comblé.

Les pièces du donjon n'étaient pas nombreuses. Pour le rez-de-chaussée, placé dans une obscurité profonde et auquel on ne pouvait arriver qu'au moyen d'une trappe dans le plancher du premier étage. Le donjon n'avait que deux étages habitables : le premier, d'une élévation de 5,30 mètres et le second d'une hauteur beaucoup plus considérable. La porte d'entrée se trouvait à environ six mètres au dessus du sol. Rien n'annonçant qu'on n'y ait jamais accédé par un escalier, il est probable que pour y monter on s'est toujours servi d'une échelle, comme on fait aujourd'hui ; on sait du reste qu'il en était ainsi pour un grand nombre de donjons.

Cette porte d'entrée, de forme rectangulaire, est surmontée d'une sorte d'arcade à plein cintre, indiquée seulement par la position extérieure des pierres. La porte introduit dans un couloir occupant l'épaisseur de la muraille et débouchant dans la salle du premier étage à environ 3 mètres au dessus du sol de cette salle. Le couloir sert lui-même d'amorce à un passage plus étroit qui, après un plus long trajet à l'intérieur des murs et une ascension de quatre marches, aboutit à une fenêtre placée à quelque distance de l'entrée et en contre haut de 1, 20 mètre de celle-ci. Les corbelets qui se voient encore à cette fenêtre indiquent qu'elle servait de poste d'observation pour surveiller les abords de la forteresse, d'autant mieux que c'était le côté le plus vulnérable et aussi celui d'où la vue s'étendait du plus loin. Les reprises en maçonnerie, qui existent de ce côté le plus exposé aux attaques de l'ennemi, indiquent que la tour de Bois-Ruffin a supporté plus d'un siège.

Cette solide tour, qu'on connaît maintenant, repose au fond d'une vaste cuvette artificielle, à parois en glacis, recouverte de la plus folle végétation d'épines, de ronces et de lierre. C'est une levée à double talus, haute d'environ 5 mètres, qui forme la cuvette ; sa crête est couronnée par un petit rempart polygonal d'un développement de 130 mètres environ, dont il reste encore de nombreux débris et qui servait de première enceinte. Au pied extérieur de ce petit rempart, un chemin de ronde permettait de surveiller les lieux environnants jusqu'à une certaine distance.

Le parapet, peu élevé sans doute, qui formait la première enceinte du donjon n'était interrompu que par un pavillon quadrangulaire et destiné à recevoir la bascule et les chaînes du pont-levis et aussi à le défendre.

Ce corps de logis, d'une construction, non moins solide, quoique les murs soient d'une moindre épaisseur, devait en même temps servir de corps de garde. Outre son rez-de-chaussée, il possédait un étage, ainsi que l'attente d'une cheminée encre existante et les débris d'un plancher. Mais ce qui reste aujourd'hui de cet édifice rappelle ce qu'il était autrefois.

L'ouverture qui y donne accès n'est que de 1,10 mètres de largeur, comme celle de la tour.

Une fenêtre à plein cintre, aussi semblable à celle du donjon, s'ouvre sur l'un de ses côtés et 2 contreforts flanquent sa façade en regard du fossé et des faibles ruines du pont-levis.

Toute la partie de l'ancienne forteresse que nous venons de décrire est entourée d'un fossé d'une largeur moyenne de 12 à 15 mètres et d'une profondeur d'environ 3 mètres au dessous du niveau du sol.

Seulement, à peu près au milieu des constructions rurales, un pont en pierre, franchissant le fossé qui longe les bâtiments et une porte voûtée à la suite, attirent d'abord l'attention.

Le pont, de 3 arches, se trouve dans le prolongement de la chaussée de l'ancien étang de la Porte. La porte, en forte maçonnerie de blocage, à 4 mètres de hauteur à l'intrados de sa voûte à plein cintre et ses puissants jambages montrent encore les rainures destinées à recevoir une herse.

A gauche de cette porte, lorsqu'on tourne le dos au donjon, il y a aussi lieu d'arrêter le regard sur une petite construction d'aspect tout à fait rustique. C'est une ancienne chapelle en colombages, à nef simple et à chevet semi-circulaire, aujourd'hui convertie en bergerie.

Autrefois, elle servait de chapelle domestique aux seigneurs de Bois-Ruffin.

A la place des bâtiments ruraux que nous voyons maintenant, s'élevaient autrefois des corps de logis destinés à l'habitation des seigneurs de Bois-Ruffin et de leurs nombreux serviteurs, comme l'indique du reste, une déclaration de la fin, du dix septième siècle où nous lisons :

« une grande cour dans laquelle sont toutes les commodités ; un grand corps de logis où sont des chambres ; une chapelle construite en bois ; des écuries, bergeries et autres commodités ; et trois grandes granges. Laquelle cour est entourée d'un autre grand fossé à ras d'eau, un pont-levis et un gros pavillon avec hausse trappe et herse. »

Le fossé qui entoure le bayle extérieur a été comblé en partie à l'angle nord-est de l'enceinte, de manière à ménager un large passage de plain-pied, du chemin à la cour et l'eau ne séjourne pas dans toutes ses cavités, de largeur et de profondeur inégales.

Outre les fossés que nous avons déjà décrits, Bois-Ruffin en possède encore un à la suite d'une deuxième levée en terre sur tout son front sud. Ce fossé, moins large et moins profond que les

autres, puisqu'il n'a guère qu'une largeur de 4 mètres sur une profondeur de 1,50 à 2 mètres, décrit un demi-cercle de l'est à l'ouest, en s'amorçant avec le premier grand fossé circulaire qui protège le donjon. Encore une remarque en parlant des fossés, c'est que les talus de toutes les douves qui protégeaient la forteresse de Bois-Ruffin, varient beaucoup de hauteur et d'inclinaison.

Les diverses essences de bois qui poussent sur les levées et talus des fossés empêchent d'embrasser d'un coup d'œil, comme cela serait possible autrement, l'ensemble de ces défenses importantes pour le temps où elles furent créées. Cependant, ce n'était pas tout.

A l'origine, les abords de la forteresse étaient encore protégés par la forêt qui s'étendait jusqu'à ses pieds du côté de l'est et par de nombreux étangs, dont le plus rapproché, l'étang de la Porte, alimentait tous les fossés du vieux château fort et formait une vaste nappe d'eau à l'angle nord-ouest. Cet étang, aujourd'hui desséché, labouré et converti en terre comme ses voisins, avait environ 500 mètres de long depuis sa chaussée sur laquelle passe la nouvelle route d'Arrou au Gault, jusqu'à sa queue et environ 300 mètres dans sa plus grande largeur. Le trop-plein de l'étang de la Porte servait à alimenter l'étang du Grand-Champs situé à 500 mètres au dessus et à l'est ; c'était une nappe d'eau de la même étendue que la précédente dont il ne reste aussi d'autre vestige qu'une chaussée. Deux autres étangs de moindre importance se succédaient à l'ouest, à des distances de 400 et 800 mètres sur la route d'Arrou au Gault. De la position des étangs, il résulte nécessairement que Bois-Ruffin n'est pas le point culminant de cette plate contrée. En effet, il n'a que 177 mètres d'altitude, tandis qu'à 9 kilomètres de lui, à la Petite Porte, près du Gault, l'altitude est de 234 mètres.

En présence de la ceinture de fossés, d'étangs et de marais qui accompagnaient jadis la vieille forteresse de Bois-Ruffin, une réflexion nous vient : dans les belles nuits de printemps, les hôtes du château devaient être terriblement agacés par le coassement des grenouilles et quand les seigneurs de Bois-Ruffin auraient imposés, à quelques manants du voisinage, l'obligation de battre l'eau la nuit pour faire taire les grenouilles, nous n'en serions pas surpris ! Cela eût-il est vrai, grossit la liste des seigneurs féodaux dignes de tout maux, car l'on sait que le fameux droit de faire battre les marais pour empêcher le coassement des grenouilles est l'un des plus grands griefs de l'esprit moderne contre le Moyen Age et des plus allégués. On conviendra toutefois qu'en face d'une telle invasion de grenouilles auraient bien mérité des circonstances atténuantes.

Fin de la neuvième partie.